FORMATION EN PRÉSENTIEL

ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (ESI)

Dernière mise à jour le 23/07/2026.

OBJECTIF

L'équipier de seconde intervention, désigné par l'employeur, dispose d'équipements et de compétences spécifiques lui permettant de faire face à des situations d'incendie déclarées ou complexes. Il se coordonne avec les équipes internes ou les services de secours externes.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier les risques incendie propres à son établissement
- Comprendre le rôle, les missions et les limites de l'Équipier de Seconde Intervention
- Intervenir efficacement en attendant l'arrivée des secours externes
- Mettre en œuvre les moyens de seconde intervention en toute sécurité
- Appliquer les consignes incendie et de mise en sécurité du site

Tarif	nous consulter
Réf.	Inc10
Contact	0297611182 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés désignés ESI, équipes de sécurité incendie.

PRÉ-REQUIS

- Maitrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée et matériels spécifiques liés à l'incendie (extincteurs, bac à feu ...) / études et analyses des consignes de sécurité et d'évacuation

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	Présentiel	4 mini > 12 maxi	7 heures / 1 jour(s)

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.

PROGRAMME

1. Notions fondamentales de l'incendie

- Triangle et tétraèdre du feu
- Classes de feu
- Causes et conséquences d'un incendie
- Modes de propagation

2. Organisation de la sécurité incendie

- Rôle et responsabilités de l'ESI
- Différence EPI / ESI
- Chaîne d'alerte et procédures internes
- Coordination avec les secours externes

3. Moyens de Seconde Intervention

- Robinets d'Incendie Armés (RIA)
- Colonnes sèches et humides
- Moyens fixes d'extinction
- Désenfumage
- Coupures d'urgence
- Lecture des plans d'intervention

4. Mise en œuvre pratique des moyens

- Déploiement et utilisation d'un RIA
- Techniques d'attaque du feu
- Travail en binôme
- Communication et sécurité en intervention

5. Consignes spécifiques et mises en situation

- Application des consignes du site
- Scénarios d'intervention simulés
- Analyse et retour d'expérience

LES PLUS

"Conforme à l'application des articles R.4227-28 à R.4227-33 et R. 4227-39 du Code du travail. L'ensemble du personnel, doit être formé à la sécurité incendie et à la manipulation des moyens de première intervention, doit être en mesure de combattre tout départ d'incendie. "

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur en prévention et sécurité incendie	Tests théorique et pratique	Attestation de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Équipier de Seconde Intervention (ESI)